

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

# JOURNAL DE ROUBAIX

### MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSÉRATIONS:

Annonce la ligne . . . 75 c.  
Réclames : » . . . 30 c.  
Faits divers : » . . . 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARIN, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et G<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (Place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Imprimerie du Progrès.

ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois . . . 13.50  
Six mois . . . 25.00  
Un an . . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

### BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET

Cours à terme de 1 h. 00 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour
5 0/0	76 45
Rente 5 0/0	115 84
Italie 5 0/0	75 80
Turc 5 0/0	16 55
Act. Nord d'Espagne	287 50
Act. Gaz	»
Act. Banque de Paris Pays-Bas	707 50
Act. Mobilier Français	191 25
Act. Lombards	171 25
Act. Autrichiens	566 25
Act. Mobilier Espagnol	765
Act. Suez	775
Act. Banque ottomane	470
Obl. Egypt. unif.	274 25
Act. Foncier France	837 50
Délégations Suez	»
Act. Saragosse	»
Act. Florin d'Autriche	»
Emprunt Russe 1877	»

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix

### BOURSE DE PARIS

(Service gouvernemental)

11 JUILLET	
4 0/0	76 50
3 1/2	107 25
Emprunts 5 0/0	115 10

10 JUILLET	
3 0/0	76 85
4 1/2	107 50
Emprunts 5 0/0	715 35

### 11 JUILLET

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions Banque de France	3170 00
» Société gén.	498 00
» Crédit foncier de France	835 06
» Chemins autrichiens	560 00
» Lyon	1875 00
» Est	678 00
» Ouest	765 00
» Nord	1375 00
» Midi	825 00
» Suez	765 00
» Péruvien	00 25
Actions Banque ottomane (ancienne)	000 00
» Banque ottomane (nouvelle)	475 00
Londres court	25 13 00
Crédit Mobilier	191 00
Turc	16 1/2

### DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 11 juillet.

Change sur Londres, 4.83 50; change sur Paris, 5.15 50, 100 50.  
Café good fair, (la livre) 15 1/8, 15 7/8.  
Café good Cargoes, (la livre) 16 1/4, 16 1/2. Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C<sup>o</sup>, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonoz.

Havre, 11 juillet  
Ventes 600 b. Marché calme.  
Liverpool, 11 juillet  
Ventes 15,000 b. Marché ferme.  
New-York, 11 juillet  
New-York, 11 3/8.  
Recettes 4,600 b.  
New-Orléans low middling 80 1/2.  
Savannah » 77 1/2.

### ROUBAIX, le 11 JUILLET 1878

#### Les préudes

Lamartine disait, à propos des folies sanglantes de 1793, que « la province se plie à tous les vents de Paris ».

Cela promet en faveur d'un avenir prochain.

On sait la direction que prennent aujourd'hui les vents de Paris : l'anémomètre politique indique une vitesse effroyable.

En attendant la tempête, Paris continue à s'amuser. Mais déjà ses amusements sont moins innocents. On ne s'est pas contenté, dimanche, du chant de la *Marseillaise* et de la résurrection du *Ça ira*. Il fallait mieux. Montmartre a eu la fête de la Raison.

A deux heures a eu lieu la procession. Les cultes dissidents n'ont pas réclamé, ou bien, s'ils ont réclamé, on ne les a pas écoutés. Le cortège a pu traverser la rue de la Chapelle, la place Hébert, la rue Doudeauville, la rue Ramey, la place Money, au milieu d'une foule que le *Rappel* évalue, complaisamment sans doute, à plus de vingt mille personnes.

La fanfare du 18<sup>e</sup> arrondissement jouait la *Marseillaise* et le *Chant du départ*; les vivats et les applaudissements ont redoublé lorsque apparut le char de la République.

Ce char contenait douze jeunes filles vêtues de blanc et agitant des branches de laurier autour de la déesse de la Liberté, blonde et sémillante demoiselle, — raconte le *Nouveau Journal*, — « coiffée d'un bonnet phrygien » et tenant de main gauche une branche d'olivier, de la main droite un drapeau sur lequel on lisait la devise républicaine : « Liberté, Égalité et Fraternité » on la mort, comme en 1793.

Ce sont là des fêtes vraiment républicaines, autrement touchantes que les momeries des catholiques, assez oubliées de la dignité humaine pour s'incliner devant Dieu. Les défenseurs des Droits de l'homme ne se prosternent, eux du moins, que devant une « jeune et sémillante déesse de la Liberté », devant laquelle ils jettent des fleurs et brûlent leur encens ?

« Oh allons-nous ? » disait, il y a deux ans, un illustre prélat, effrayé des progrès de la démagogie.

Où nous allons ? A ces saturnales. A ces parodies sacrilèges de la religion, à la fête de la Raison, au culte de cette déesse.

Le progrès nous ramène à quatre-vingts ans en arrière. Déjà nous sommes aux mêmes préudes grotesques de la Révolution française.

Les indices sont nombreux depuis longtemps pour les esprits perspicaces : aujourd'hui, les avertissements sont éclatants pour les obtus. Il faut être aveugle de bonne volonté pour ne pas voir.

Demain nous serons à la seconde période : après l'imbécillité viendra le sang.

#### L'ILE DE CHYPRE

L'île de Chypre, qui vient d'être cédée à l'Angleterre, est située à l'extrémité orientale de la Méditerranée, et commande à la fois l'Asie, la Syrie et l'isthme de Suez. Elle a une population de 130,000 habitants environ.

Chypre est connue depuis les temps les plus reculés, puisqu'elle joue déjà un rôle dans les fastes mythologiques du paganisme. Nous n'avons pas à nous occuper de son histoire sous les dominations grecque et romaine. Disons seulement ce qu'elle fut pendant notre ère :

Au septième siècle, un lieutenant du kalife Othman en fit la conquête; mais il ne la garda pas longtemps, et, battu par les empereurs grecs, il dut lui céder l'île.

En 744, elle fut reprise par les Arabes mahométans, qui la conservèrent jusqu'en 1191, époque où Richard Cœur de Lion s'en empara et la donna d'abord aux Templiers, puis à Guy de Lusignan, roi de Jérusalem.

La dynastie des Lusignan la garda trois siècles et en fit un royaume florissant.

Les Génois et les Vénitiens en firent tour à tour la conquête. Cene fut qu'en 1571 que le sultan Sélim la prit et la réunit à l'empire ottoman.

Depuis l'établissement des Turcs, cette île, autrefois si fertile, n'a fait que décroître. Mais son terrain admirable se prête à toutes cultures et ses ports, avec quelques travaux, peuvent devenir excellents. Entre les mains des Anglais, Chypre reprendra, au point de vue économique, la prospérité qu'elle avait sous les rois de Jérusalem.

#### M. DUMORTIER

Un des chefs du parti catholique en Belgique, M. Dumortier, vient de terminer, à l'âge de 82 ans, une vie consacrée tout entière à la défense des intérêts religieux.

Né à Tournai en 1796, il commença à l'Athénée de cette ville des études qu'il devait terminer plus tard à Paris. Rentré dans sa ville natale, il s'adonna à la botanique, l'étude de la physique et des belles-lettres.

Membre des États Généraux, M. Dumortier contribua à la chute du gouvernement du roi Guillaume; il se mit à la tête du mouvement national qui éclata en 1830 et prit part à l'attaque des postes hollandais.

Depuis 1831, il a siégé à la Chambre et il est mort, comme il avait vécu, dans le giron de l'Eglise dont il a été le dévoué serviteur.

#### AUTRE SURPRISE

On lit dans l'*Univers* : « D'après les bruits du monde politique, toutes les révélations ne seraient pas faites au sujet du Congrès de Berlin. »

« On annonce, comme imminente, la publication d'un traité d'union douanière entre l'Allemagne et la Hollande, qui aurait pour effet l'entrée du royaume des Pays-Bas dans l'empire allemand. »

« Ce serait la contre-partie de l'annexion de l'île de Chypre par l'Angleterre. »

« Le récent voyage du roi de Hollande à Weimar et le séjour du prince Henri des Pays-Bas, à Berlin, se rapporteraient à la conclusion de ce traité. »

#### Procès Hœdel.

Berlin, 10 juin, 11 h. 54 m.

Le procès du ferblantier Hœdel avait attiré, dès sept heures, une foule bigarrée devant la porte du Kammergericht.

La salle de la haute cour d'Etat est étroite. Cinquante ou soixante places seulement avaient été réservées au public et aux journalistes. Les juges choisis parmi les membres du Kammergericht ou cour suprême sont en habit de chambre. L'accusé, introduit, s'assied entre deux gardes de police. Il regarde tout à tour les juges et le public avec son sourire effronté et bête.

Le procureur d'Etat a lu l'acte d'accusation, qui est l'historique des faits relatifs à l'attentat.

On se rappelle l'empereur passant en voiture avec sa fille; le meurtrier aux aguets tirant un premier coup de pistolet, puis un second.

Le réquisitoire énumère l'arrestation la constatation du crime, les preuves de la préméditation.

Parmi les faits encore inconnus de cette catégorie, je note les suivants : Quelques heures avant l'attentat, Hœdel avait dit : « Je guette une grosse tête, il faut qu'elle éclate; alors ça ira mieux ! » En prison, il s'est vanté devant un gardien, disant qu'une autre fois, quand il serait sorti, il viserait mieux.

Dans une lettre à ses parents, il leur demande pardon d'avoir attiré sur eux un orage; mais, dit-il, je me suis sacrifié pour le bien de l'humanité.

L'acte d'accusation rappelle ensuite les antécédents de l'accusé et met en lumière ses relations successives avec les démocrates-socialistes, avec les socialistes-chrétiens et les anarchistes, en appuyant sur sa liaison avec E. Werner, qui représentait au Congrès de Gand cette dernière secte démagogique, dont le programme dépasse celui de la Commune de Paris et proclame la nécessité de procéder par la force à la réforme sociale.

Il faut un Tell à l'Allemagne, dit Hœdel dans sa lettre à ses parents; vive la propagande par l'action, etc. Devant ses juges, ce manège paraît encore fier de son rôle.

Berlin, 10 juillet

Hœdel, l'auteur de l'attentat contre l'empereur Guillaume, est condamné à mort. Il a entendu la sentence sans émotion et a déclaré qu'il n'interjetterait pas appel.

#### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 10 juillet.

Eh bien, que vous disais-je et que pensez-vous du désarroi où jette nos officieux la révélation subitement faite, l'avant-dernière nuit aux communes d'Angleterre ? Vous pouvez juger de leur embarras qui n'est pas mince.

La diplomatie républicaine a donc été jouée encore une fois ? Les amabilités du prince de Galles à l'adresse de l'ex-dictateur et futur président était donc de simple eau, bénite de cour ? Et pendant que l'homme d'Etat génois-dalmate s'enlaidissait directement asperger l'ancien romancier Disraeli, devenu le très positif Lord Beaconsfield, servant à nos plénipotes-tiaires un plat de son métier ? Il ne suffit pas de crier que ce plat est une détestable surprise, que la

Grande-Bretagne se dé-honore en manquant à toutes ses promesses de désintéresser ment; ces récriminations tardives n'empêcheront point Chypre d'être anglaise et laisseront la Méditerranée sous le coup de la main-mise dont la voilà l'objet.

La République française sait bien à quoi s'en tenir là-dessus. Aussi, pour la première fois depuis l'ouverture du Congrès, fait-elle la leçon à MM. Waddington et Saint-Vallier. Le ton de cette leçon est même assez rogne. Mais quoi ? n'est-ce pas le directeur de la République, qui s'est, le premier, laissé berzer, et s'il éprouve une cruelle déception, est-il bien juste qu'il passe sa mauvaise humeur sur les autres ?

L'ennui, la surprise, l'effarement des sphères officielles sont tels qu'on a imaginé d'y prétendre que la convention anglo-turque n'était pas définitive. Elle va, dit-on, être soumise à la discussion dans le Congrès. Les Russes, assurément d'autres amis du cabinet, rentrent à Batoum et les Anglais à Chypre. La convention est parfaitement définitive. Les ordres d'embarquement sont expédiés aux troupes d'occupation. Quant aux délibérations de Berlin, elles se termineront aujourd'hui même, d'après les renseignements les plus précis et les plus autorisés.

Comme le disait, hier soir, un ancien confident de M. Thiers, les troubles de Marseille au-dedans, la surprise du 5 juin au-dehors, voilà en huit jours deux coups bien fâcheux que reçoit la République « assise et reposée » de ce bon M. de Marcère.

A propos de Marseille, est-il besoin de vous faire remarquer l'absence de toute détermination gouvernementale au sujet du maire de cette ville ? Le dernier conseil des ministres n'a pas même osé trancher la question de l'acceptation ou du refus de la démission offerte par ce personnage. Il s'est réfugié derrière un prétexte : « la démission n'a pas été transmise régulièrement. Comme on sent bien là le désir de tout ajourner, qui distingue nos hommes de gouvernement !

Je commence, au surplus, à croire que M. Maglione sera maintenu. Mes gages sont l'exaspération dont on témoigne contre les collègues du conseil municipal et le langage plus que vif tenu à leur égard, dans le monde de la place Beau-repaire et de la Chaussée-d'Antin. On ne se gêne même pas pour les accuser d'imbécillité.

Il est dit, dit-on, fait un mal énorme à la cause républicaine et bêtement (sic) mis le ministère dans un sérieux embarras. M. de Marcère blâmera donc énergiquement le conseil municipal, et on s'arrangera pour que les conservateurs arrêtés ne réclament pas trop haut. Quant à la responsabilité — eh bien ! elle sera rejetée sur les individus étrangers qui vont être expulsés administrativement.

La nouvelle campagne entamée par la presse de gauche contre M. le général Borel, n'a point, raconte-t-on, l'approbation de M. Gambetta, entièrement réconcilié, pour le moment, avec le ministre de la guerre, surtout depuis la nomination de M. Saunier au grade de général de division. On peut donc prévoir que les réclamations de nos confrères amoureux du chant de la *Marseillaise* resteront sans écho.

Je vous ai dit que le monde officiel n'avait pas vu d'un très bon œil la résolution de célébrer le centenaire de

Rousseau dimanche prochain, juste le jour anniversaire de la prise de la Bastille et en présence des orphéonistes attendus des quatre coins de la France. Je crois qu'on n'est pas seulement, en haut lieu, préoccupé de ces coïncidences; on voudrait volontiers en avoir fini avec cette série de fêtes auxquelles le public parisien paraît prendre goût. Déjà un organe gouvernemental traite de « mascarade » celle qui a eu lieu dimanche à Montmartre et demande qu'on cesse de promener des « blanchisseuses affabliées en Républiques. » Il a bien raison !

P.-S. — Les télégrammes de Berlin, annoncent que les diplomates russes prennent parfaitement leur parti de la convention Anglo-Turque !

DE SAINT-CHERON.

#### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les funérailles de M. Julien Lagache ont eu lieu ce matin, à Saint-Martin, au milieu d'une affluence considérable. M. le maire de Roubaix et ses adjoints y assistaient avec une délégation du Conseil municipal dans laquelle on remarquait M. le député Achille Scrépel.

Les membres du Conseil de fabrique et du Bureau de bienfaisance venaient ensuite, précédant la famille.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Henri Delattre père, ancien maire de Roubaix, officier de la Légion d'Honneur; A. Delfosse père, président de la Chambre de Commerce, chevalier de la Légion d'Honneur; Joseph Watine, Louis Ducatteau, membres de la Commission des Hospices; Réquillart-Desaint et Louis Scrépel, marguilliers de Saint-Martin.

La Grande-Harmonie a exécuté quelques marches funèbres du plus grand effet.

Un détachement de pompiers escortait le corps.

Aucun discours n'a été prononcé au cimetière.

Nous apprenons que par son testament, déposé en l'étude de M<sup>e</sup> Duchange, notaire, M. Julien Lagache a légué cent mille francs à la ville de Roubaix.

Cette somme, qui devra être capitalisée pendant soixante-dix ans, est destinée à la fondation d'un hospice incurables.

M. l'abbé Louis Sapelier, professeur de la Société Saint-Berlin, est nommé vicaire à Saint-Christophe, à Tourcoing.

Un nouvel accident, dont les conséquences ne semblent avoir aucun caractère de gravité, est arrivé, hier à 11 heures et demie du matin, rue Sainte-Barbe à Tourcoing.

Un manoeuvre de maçon, Gustave Pectoor, qui travaillait à la toiture d'une maison en construction appartenant à M. Sneyder-Lemaire, est tombé sur

Feuilleton du Journal de Roubaix du 12 JUILLET 1878.

LA

## CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

CXLIII

(Suite)

— Tu sais, ma princesse, que je ne vis que pour l'ébri. Mais où veux-tu donc que nous allons ?

— Partout ! en France, en Italie, en Russie, en Angleterre ! Le monde est grand, ma petite, et tu n'as pas l'air de l'en douter ! J'ai des amis dans bien des endroits; je veux te les faire connaître, pour qu'ils apprennent à t'aimer, ce qui ne leur sera pas bien difficile. Peut-être parmi eux se rencontrera-t-il quelqu'un qui te semblera digne de toi. J'ose dire que celui-là sera un homme heureux !

Rahel, en entendant ces derniers mots, pâlit légèrement, et ne répondit rien tout d'abord. Il fut bien facile à Stella de voir qu'elle était un peu troublée, et qu'elle éprouvait un certain embarras à lui répondre.

— Tu ne me dis rien ! fit-elle avec beaucoup de douceur et de bonté, tout en la regardant avec une attention pro-

fonde, comme si elle eût voulu deviner ce qui se passait en elle.

La Circassienne ploya lentement le genou devant madame Imérieff, et s'inclinant sur sa main qu'elle baisa :

— O ma princesse ! O ma mère ! s'écria-t-elle enfin, en laissant couler ses larmes, pardonne-moi !

— Eh ! que veux-tu que je te pardonne, chère âme blanche ? fit madame Imérieff, qui la releva, et l'attira sur son cœur, avec une ineffable tendresse; n'es-tu pas pure devant Dieu comme le premier rayon de l'aurore naissante ? Mais parle-moi donc ! Pourquoi pleures-tu ?

— Ecoute-moi, ma princesse, et prends pitié d'une pauvre fille ignorante, qui a plus que jamais besoin de ton indulgence et de ta bonté !

Ce début ne laissa point que de causer une certaine surprise à madame Imérieff.

— Explique toi ! dit-elle à la jeune fille, car, en vérité, je ne puis pas te comprendre.

— Je ne connais guère le monde, reprit Rahel, en s'enhardissant peu à peu; mais ce que j'en ai vu me l'a rendu bien haïssable ! J'en ai peur, et n'attends rien de lui. Toi, ma princesse, et tes généreux amis qui m'ont sauvée; ma bonne Mère supérieure, et le saint prêtre qui m'a instruite, vous êtes tout ce que j'aime au monde... depuis que ma pauvre Zuléika n'est plus ! Partout les hommes me sont apparus comme des indifférents, ou des persécuteurs.

Ils m'ont effrayé par leur violence, ou dégoûtée par leur brutalité. Leur désir me semblait un outrage; leur amour, une injure. Laisse-moi donc me donner tout entière à Dieu ! Lui seul peut remplir et satisfaire l'âme que tu m'as faite.

Ces paroles, prononcées avec une grande douceur et une grande fermeté, causèrent à la princesse un vif étonnement. Elle avait quelque peine à croire à la réalité d'une vocation aussi subite. Elle la prit tout d'abord pour un de ces accès de ferveur mystique qui s'empare souvent des âmes jeunes, ardentes et pures, au moment de la première communion, ce grand acte de la vie religieuse, qui les jette dans une sorte d'extase, pleine de douceur et de charme. Elle savait que cet état passager est un instant de pureté, et que l'on expérait de tels sentiments, en les traitant sans ménagement.

— Ce que tu me dis là me paraît bien grave, ma chère enfant, répondit la princesse, et il faut que toi et moi nous y réfléchissions.

— J'ai déjà bien réfléchi; mais je réfléchirai encore... Je réfléchirai aussi longtemps que tu voudras ! Tu sais que je mets ma gloire à l'obéir, et que je ne ferai jamais rien sans ta permission.

CXLV

Elevée en Italie, aux pieds de la madone, Stella avait l'âme trop profondément religieuse pour faire une opposition systématique à un projet dont l'exé-

cution assurait le salut de l'aimable créature pour laquelle jusqu'ici elle avait fait tant de sacrifices. Mais elle voulait être bien certaine que la Circassienne ne s'abusait point elle-même par une fausse vocation; elle connaissait la réserve, la prudence et la discrétion.

— Je serais bien embarrasée de vous répondre maintenant, dit la supérieure; les desseins de Dieu sont impénétrables, et il est également impossible de les deviner... et d'y faire obstacle. Ce qu'il veut, finit toujours par arriver, et il est également inutile et impie de s'y opposer. Laissons faire et attendons ! Je n'ai pas besoin de vous dire, Madame, que personne ici ne cherche à peser sur les résolutions de votre chère enfant.

— Elle est libre dans notre maison comme elle le serait dans la vôtre. Elle édifie et réjouit le couvent par le spectacle de sa piété. On dirait un ange du ciel qui cacherait ses ailes, pour vivre un moment parmi nous. Mais nous nous contentons de l'admirer silencieusement.

— Laissons agir la grâce ! répéta la princesse. Je ne m'opposai point à son acte on toute-puissante. Je resterais quelque temps encore à Jérusalem. N'est-ce point pour cette chère petite que j'y suis venue ?

La grâce agissait, en effet, et Rahel semblait de jour en jour s'affermir dans ses résolutions. La princesse allait à voir toutes les après-midi, et, quand elle faisait allusion au désir

que sa petite amie lui avait exprimé, la Circassienne parlait de son entrée en religion avec une fermeté vraiment singulière, comme d'une chose arrêtée et résolue, dont la date seule pouvait être mise en question.

Les rudes épreuves de son enfance, les malheurs de sa jeunesse, la terrible catastrophe qui lui avait enlevé Zuléika, l'insupportable horreur que lui avait inspirée l'odieuse violence d'Ali, la terreur qu'elle ressentait au seul souvenir du pacha, tout cela avait laissé chez elle un fond de mélancolie qui la rendait peut-être pour toujours incapable de goûter ce que l'on appelle les joies de la vie.

Mais, au contraire, dans la pratique du bien, dans l'exercice de la vertu, dans l'habitude de la prière, son âme s'élevait peu à peu vers Dieu, et, en s'approchant de lui, pénétrait dans une atmosphère pleine de calme et de sérénité. A qui connut jamais de pareilles délices, les délices du monde ne sont plus qu'amertume. Elles ressemblent à ces pommes de Sodome, que l'on cueille aujourd'hui encore dans la plaine désolée de Jéricho, charmantes à l'œil, mais dont la trompeuse beauté n'offre à la bouche qui veut s'en nourrir qu'une pulpe corrosive et parfois une âcre poussière.

Lorsque Stella crut voir assez clair dans cette belle âme, vase d'élection que Dieu voulait prendre pour lui :

— Tu es libre, ma fille chérie, lui dit-elle. Je ne te disputerai point à ton

C'est à lui qu'appartient ton cœur... il le lui fait tout entier !

— Il ne t'en chassera point, O mère adorée ! s'écria la Circassienne, en se jetant au cou de la princesse, et aucune, parmi ses créatures, ne l'enlèvera jamais la place qui t'est due.

Une larme d'involontaire attendrissement brilla un instant dans les yeux de Stella, et, mal retenue par ses paupières, échappa de ses cils, roula sur sa joue, et tomba sur sa main. Rahel prit cette main, et but cette larme, sans rien dire.

— J'avais rêvé pour toi une autre destinée, poursuivit madame Imérieff — une destinée moins austère... moins tranquille aussi; mais où mon égoïsme aurait peut-être mieux trouvé son compte... parce que je ne t'